

**Question prioritaire avec demande de réponse écrite P-002595/2024
à la Commission**

Article 144 du règlement intérieur

Gilles Pennelle (PFE)

Objet: Accord avec le Mercosur: catastrophe agricole et déni démocratique

Plusieurs États européens sont opposés au traité de libre-échange avec le Mercosur. Ils envisagent ainsi de voter contre.

Ce traité, compte tenu des quantités agricoles qui sont prévues (99 000 tonnes de viande bovine et 180 000 tonnes de volailles chaque année, notamment), pourrait avoir un impact sans précédent sur l'agriculture française.

Le doute plane quant aux intentions de la Commission, qui pourrait isoler le volet commercial de l'accord, le soumettant dès lors à un vote à la majorité qualifiée des États membres et non plus à l'unanimité, comme cela est normalement prévu pour les accords de libre-échange.

Le commissaire désigné au commerce, Maroš Šefčovič, n'a d'ailleurs pas écarté cette option lors de son audition devant le Parlement européen, lundi 4 novembre,

La Commission compte-t-elle scinder cet accord pour faire voter le volet commercial à la majorité qualifiée des États membres et non à l'unanimité, comme cela devrait être prévu?

Dépôt: 20.11.2024